

ce, resteront-ils dans une inaction dangereuse, peut-être fatale ? Agir ainsi, serait une lâcheté, une trahison. Un devoir sacré s'impose, celui de ne pas déployer moins de zèle pour la diffusion de la vérité que les méchants n'en mettent pour répandre l'erreur et le mensonge. Qu'on relise, à ce sujet, les avis, les exhortations pressantes, presque les ordres de Grégoire XVI, de Pie IX et de Léon XIII et l'on se convaincra de la nécessité, en ces jours de lutte, d'une presse *vraiment* catholique en opposition directe à la presse libérale, impie, ou sectaire.

Mais ici, nous croyons utile d'expliquer notre pensée et de déclarer, une fois pour toutes, ce que nous entendons par journal catholique. Ce sera le moyen d'éviter des malentendus, de rendre justice à qui de droit, de préciser davantage le but d'une campagne que nous avons entreprise de nous-mêmes, parce que nous étions convaincus de son urgence, et non d'après les conseils, encore moins sous la pression de personnes étrangères à nos idées, à nos mœurs, à la situation véritable des esprits en notre pays.

On peut distinguer deux classes de journaux catholiques. La première comprend tous ceux qui, quoique parfaitement orthodoxes dans leurs principes, et respectueux envers l'autorité de l'Eglise, poursuivent, avant tout, un but commercial, industriel ou politique. Loin de nous la pensée de blâmer ce journalisme. Avec notre organisation sociale, il est nécessaire et peut rendre d'immenses services à la société civile, dont il sert d'abord les intérêts, à la société religieuse elle-même, s'il comprend et remplit envers elle les graves devoirs que lui impose sa qualité de *catholique*. Ces devoirs, nous ne ferons que les résumer, le cadre de notre travail ne nous permet pas de les étudier en détail.

Le journal qui se dit et veut être catholique, quelle que soit d'ailleurs la raison de son existence, ou sa couleur politique, ne doit jamais, ni directement, ni indirectement, dans ses articles éditoriaux, ses correspondances, les faits qu'il relate, les nouvelles qu'il publie, attaquer l'Eglise, sa divine origine, la légitimité de ses pouvoirs, la suprématie de son autorité, l'infaillibilité de ses enseignements, la prudence et la sagesse de sa direction. Le journal catholique sait respecter, en toutes circonstances, le sacerdoce, sa mission, ses représentants, ses œuvres, et se garde bien de dire quoique ce soit qui serait de nature à la discréditer, à diminuer son influence sociale, à l'entraver dans l'exercice